

MÉDICAMENTS « ANTI-CANCEREUX »

CONNAÎTRE LES RISQUES LIÉS AUX EXPOSITIONS

 En France, 92 000 salariés soit 0,4 % de la population active sont exposés aux médicaments cytotoxiques. Selon une étude de l'INRS (2018), plus d'un professionnel de santé exposé sur deux présente des traces mesurables de ces substances dans ses urines.



► CONNAÎTRE LES RISQUES LIÉS AUX MÉDICAMENTS CYTOTOXIQUES ET CYTOSTATIQUES

Les cytotoxiques et les cytostatiques sont des médicaments aux mécanismes d'action différents.

Les cytotoxiques agissent en **perturbant le fonctionnement des cellules, entraînant leur mort**.

Les médicaments cytostatiques ciblent les processus de reproduction cellulaire pour **freiner la prolifération de certaines cellules**.

La majorité des principes actifs cytotoxiques / cytostatiques sont utilisés en tant que médicaments anticancéreux (MAC) pour empêcher ou ralentir la croissance des tumeurs cancéreuses mais certains cytostatiques peuvent être aussi utilisés dans d'autres services (rhumatologie, immunologie, néphrologie, dermatologie, gynécologie...).

► LES SOURCES D'EXPOSITION

Expositions directes

Les médicaments eux-mêmes, les patients traités et leurs liquides biologiques (sang, urine, vomissures, etc.).

Expositions indirectes

Via toutes les surfaces sur le circuit du médicament (sac de transport, locaux...) et de l'environnement du patient (chambre, objets, linge, poubelles, WC...).

i Certains liquides biologiques des patients (urine, sang, vomissures...) peuvent contenir des traces de médicaments cytotoxiques pendant plusieurs jours après l'administration. Le personnel soignant peut par exemple y être exposé lors des soins, du nettoyage ou de la manipulation du linge et des déchets.

► LES MODES DE CONTAMINATION



→ **Contamination de la peau/muqueuses** (yeux, nez) par contact (médicaments, liquides biologiques, surfaces contaminées)

→ **Inhalation** de médicaments (poudre, aérosol), liquides biologiques

→ **Ingestion** manger, boire ou fumer avec les mains contaminées.

► LA CHAÎNE D'EXPOSITION ET LES SALARIÉS CONCERNÉS



Suremballage contaminé



Médicaments



Emballage



Emballage et médicaments



Patient
(sueurs, urines, selles, vomissures, sang)



Déchets
(linges, excréta, poubelle)

Réception

→ Manipulation
→ Rangement
→ Analyse
Pharmacien
Préparateur(trice)
Opérateur logistique
Laboratoire d'analyse

Préparation

→ Reconstitution
→ Emballage
Pharmacien(ne)
Préparateur(trice)

Transport

→ Casse accidentelle
Coursier(ière)

Administration

Infirmier(ère)
Médecin
Vétérinaire

Soins

Infirmier(ière)
Aide-soignant(e)
Médecin / Interne
Thanatopraxie
Ambulancier(ère)
Service SAAD, HAD

Entretien

→ Manipulation
Infirmier(ière)
Agent(e) des services hospitaliers
Aide-soignant(e)
Lingère

► LES EFFETS SUR LA SANTÉ



Une **exposition répétée aux agents cytotoxiques**, en l'absence de protections adaptées, peut entraîner divers effets sur la santé.

Des **atteintes cutanées** telles que des rougeurs, des démangeaisons ou des **réactions allergiques** ont été constatées.

Les données scientifiques mettent également en évidence des **effets graves sur la reproduction**, notamment une **altération de la fertilité**, des **interruptions précoces de grossesse** ou des **anomalies du développement chez le fœtus**.

À cela s'ajoute un **risque reconnu de cancérogénicité** et de **mutagénicité**, soulignant la nécessité d'un encadrement strict de l'exposition professionnelle à ces substances.

► FEMMES EN ÂGE DE PROCRÉER, ENCEINTES OU ALLAITANTES



Les **salariées enceintes ou en période d'allaitement** ne doivent en **aucun cas être exposées aux traitements cytotoxiques / cytostatiques**.

Dès le début de la grossesse, il est essentiel de **prévenir sans délai le médecin du travail** ainsi que l'encadrement. Un dialogue précoce avec le médecin du travail est également recommandé en cas de projet de grossesse, afin **d'adapter le poste de travail et limiter tout risque potentiel**.

**Parlez-en avec vos professionnels de santé
(Médecin du travail, Infirmière santé travail)**

► QUELQUES RÈGLES DE PRÉVENTION ESSENTIELLES

Protégez-vous en fonction de la tâche exposante

Risque cutané - *Dans toutes les situations*

Gants en nitrile stériles, non poudrés, certifiés selon la norme ASTM D6978

Changer les gants après 30 minutes d'utilisation ou immédiatement en cas de déchirure ou de contamination.

Risque d'inhalation - *Préparation, administration et soins*

Masque FFP2/N95 jetable, répondant à la norme EN 149, pour la filtration des particules.



Risque de projection - *Préparation, administration et soins*

Surblouse antiprojection stérile à manches longues, serrées aux poignets. Changer la surblouse après chaque session de travail ou au moins une fois par jour.

Lunettes de protection anti-éclaboussures, stérilisables ou à usage unique. En cas de risque d'éclaboussures importantes, porter une visière de protection en complément des lunettes.

Mesures d'hygiène : se laver soigneusement les mains



Utiliser du savon



Paume contre paume



A l'arrière des mains



Les doigts entrelacés



A la base des pouces



Au niveau des ongles



Et des poignets



Rincez-vous les mains



Séchez-vous les mains